



Paris, le 14 octobre 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La filière parfumerie-cosmétique interpelle les candidats à la présidentielle 2027 sur son avenir et son leadership mondial

En ouverture du salon COSMETIC 360, COSMETIC VALLEY et la FEBEA ont réuni 7 représentants des principaux candidats à la présidentielle 2027 :

- Maël de Calan, président du conseil départemental du Finistère, représentant d'Edouard Philippe
- Julien Chartier, directeur des études des Républicains et responsable du programme de Bruno Retailleau
- Philippe Englebert, trésorier et secrétaire national chargé de l'attractivité et du commerce extérieur de Renaissance, représentant de Gabriel Attal
- Hugo Hanry, co-animateur du groupe thématique planification écologique de la France insoumise, représentant de Jean-Luc Mélenchon
- Sacha Houlié, député de la Vienne, représentant de Raphaël Glucksmann
- Kevin Mauvieux, député Rassemblement national de l'Eure, représentant de Marine Le Pen
- Majdouline Sbaï, députée européenne Les Ecologistes, représentante de Marine Tondelier

Avec **6 300 entreprises, 226 000 emplois, 71 milliards d'euros** de chiffre d'affaires et **22,4 milliards d'euros** à l'exportation, 2^{ème} contributeur net à la balance commerciale, la parfumerie-cosmétique constitue l'un des fleurons de l'industrie française. Mais dans un contexte de concurrence internationale accrue, de tensions commerciales et d'exigences réglementaires croissantes, sans un soutien fort du Gouvernement, **sa capacité à maintenir son leadership mondial, à investir, à produire et à créer des emplois en France est aujourd'hui mise à l'épreuve**

Les échanges se sont donc articulés autour de **trois enjeux majeurs** : défendre la place de la France dans la compétition mondiale, faire de l'Europe un levier de compétitivité et créer les conditions pour continuer à produire, investir et créer des emplois en France.

1/ Défendre la place de la France dans une compétition mondiale de plus en plus intense

La filière parfumerie-cosmétique évolue dans un contexte de concurrence internationale qui se joue désormais autant entre États qu'entre entreprises. Face à des concurrents fortement mobilisés pour soutenir le développement international de leurs filières comme la Corée (K Beauty), les entreprises françaises doivent également composer avec les répercussions des tensions commerciales. Sur le marché américain, à la suite des nouveaux droits de douane, les pertes sont estimées par le secteur à près de 800 millions d'euros.

Dans ce contexte, COSMETIC VALLEY et la FEBEA ont interrogé les représentants des candidats sur les leviers qu'ils entendent mobiliser pour diversifier les exportations et soutenir des accords de commerce internationaux et renforcer l'accompagnement des entreprises françaises, en particulier des TPE, PME et ETI, à l'international. Ils leur ont rappelé leur attachement à un système de libre-échange le plus universel possible et à une solution diplomatique des désaccords.

Les sept représentants des candidats ont également été invités à présenter leur vision pour

préserver et renforcer la place de la parfumerie-cosmétique parmi les filières d'excellence qui contribuent au dynamisme économique, au rayonnement international et à la souveraineté de la France.

2/ Faire de l'Europe un levier de compétitivité pour le secteur

La réglementation européenne a constitué un autre temps fort des échanges. Les représentants des candidats ont été interrogés sur les moyens de garantir un cadre réglementaire conciliant protection des consommateurs, ambition environnementale, fondement scientifique et compétitivité des entreprises européennes. Deux dossiers ont notamment été soumis à leur appréciation :

- **La directive européenne sur le traitement des eaux résiduaires urbaines (DERU II)**, dont les modalités de financement font peser une charge importante sur les secteurs cosmétique et pharmaceutique. La filière demande une révision du dispositif, fondée sur une évaluation scientifique de la contribution réelle de chaque secteur à la pollution des eaux.
- **Le règlement européen sur les emballages (PPWR)**, pour lequel la filière appelle à une mise en œuvre tenant davantage compte des réalités industrielles et des capacités d'adaptation des entreprises.

Au-delà de ces deux dossiers, la filière appelle à un cadre réglementaire européen plus stable et plus prévisible, fondé sur la science et l'évaluation de l'impact économique des textes. Les acteurs ont également rappelé que la surtransposition des textes européens par la France entraîne des surcoûts et des distorsions de concurrence afin d'accompagner le développement des secteurs d'excellence qui contribuent à la compétitivité, à la souveraineté économique et au rayonnement de la France et de l'Europe.

3/ Produire, investir et innover en France

Troisième grand enjeu de cette audition : les conditions du maintien et du développement de l'appareil productif français.

Alors que les pouvoirs publics multiplient les initiatives pour attirer les investissements étrangers, COSMETIC VALLEY et la FEBEA ont souligné la nécessité d'accompagner avec la même détermination les entreprises déjà implantées dans les territoires, notamment dans leurs projets d'extension, de modernisation et de décarbonation de leurs sites industriels. La filière a également rappelé l'importance de préserver sa capacité d'innovation et de répondre aux tensions de recrutement dans les métiers industriels, notamment par le soutien à l'apprentissage. Enfin a été soulignée la nécessité de poursuivre la politique des pôles de cosmétique.

À travers cette audition, COSMETIC VALLEY et la FEBEA ont souhaité placer l'avenir de la parfumerie-cosmétique, secteur économique emblématique des savoirs faire français au cœur du débat présidentiel et obtenir des réponses concrètes sur les conditions nécessaires au maintien du leadership français.

« La parfumerie-cosmétique est à la fois un élément de civilisation et une exception culturelle qui caractérise notre pays, un fleuron industriel évidemment, mais aussi un créateur d'emplois, d'innovation et de valeur, un vecteur d'animation pour nos territoires. Elle reste numéro 1 dans le monde, mais ce leadership n'est jamais acquis. Dans une compétition mondiale qui s'intensifie, la France doit faire le choix résolu de défendre ses secteurs d'excellence. À l'approche de l'élection présidentielle, nous voulons placer la cosmétique au cœur du débat économique et industriel et appeler les candidats à prendre des engagements clairs, qu'ils soient fiscaux ou politiques, pour



permettre à nos entreprises de continuer à investir, à innover, à produire et à exporter depuis la France. Préserver notre leadership mondial, c'est défendre notre souveraineté économique, la résilience de notre secteur et le rayonnement de la France. » déclare **Marc-Antoine Jamet**, président de COSMETIC VALLEY

« Nous attendons des candidats une reconnaissance de la place qu'occupe l'industrie cosmétique en France, qui est le deuxième contributeur positif à la balance commerciale française. Alors que la concurrence internationale est chaque jour plus forte, nous appelons les candidats à des engagements concrets pour défendre nos intérêts en France, mais aussi à Bruxelles, et dans les négociations internationales, afin de garantir un cadre réglementaire stable et permettre à nos entreprises de continuer à investir, innover et produire en France. L'enjeu du prochain quinquennat est de donner les moyens à nos entreprises de conserver la place de leader mondial de la cosmétique » déclare **Emmanuel Guichard**, délégué général de La FEBEA

Apropos

COSMETIC VALLEY – « Cœur battant de l'industrie cosmétique mondiale »

Créée en 1994, COSMETIC VALLEY est le premier réseau mondial en parfumerie-cosmétique et le chef de file européen du secteur. Coordinateur de la filière française, l'association fédère l'ensemble de la chaîne de valeur, de la culture des plantes aux produits finis, et accompagne l'innovation, la compétitivité et la transition durable de l'industrie.

Porte-voix d'un fleuron industriel qui rassemble plus de 6 300 établissements, 226 000 emplois et 71 milliards d'euros de chiffre d'affaires, COSMETIC VALLEY contribue à faire rayonner l'excellence française à l'international. La France demeure ainsi le premier exportateur mondial de parfums et cosmétiques, avec 22,4 milliards d'euros d'exportations en 2025.

À travers des réalisations majeures telles que COSMETIC 360 et la Maison de la Cosmétique, ainsi qu'une offre complète de services au bénéfice de ses adhérents, COSMETIC VALLEY contribue à faire de la France la référence mondiale en matière d'innovation, de compétitivité et de rayonnement de la parfumerie-cosmétique.

www.cosmetic-valley.com

La FEBEA – Fédération des Entreprises de la Beauté, est le syndicat professionnel des entreprises du secteur cosmétique (parfumerie, maquillage, produits de soin, d'hygiène, de toilette ou capillaires). Elle rassemble plus de 300 entreprises, dont 82% de TPE et PME et 68% d'entreprises situées en région. www.febea.fr

Contacts presse COSMETIC VALLEY :

Béatrice Parrinello-Froment – beatriceparrinello@bpfconseil.com - 06 63 72 16 06

Cyrielle Lafitte – cyrielle@bpfconseil.com - 06 70 06 50 48

Contact presse FEBEA :

Léonie Kuschnick – leonie@agencethedesk.com – 06 40 55 60 28